

09

RAPPORT

**OBJET : ACQUISITION D'UN TERRAIN APPARTENANT A L'EPFLORRAINE –
TVA SUR MARGE**

Par délibération du 1^{er} juillet 2010, la Ville de Metz décidait d'acquérir de l'EPFLorraine un terrain de 4ha 96 a 99 ca situé boulevard Solidarité à Borny moyennant le prix de revient de 559 071,17 € pour une opération de lotissement d'activités et de commerces.

Compte tenu de la réforme de la TVA immobilière intervenue le 11 mars dernier suite à la loi de finances rectificative du 9 mars 2010, l'EPFLorraine a pour cette opération la qualité d'assujetti à la TVA.

Il y a donc lieu de rajouter au prix précité la TVA sur marge de 10 245,28 €, d'où un prix total de 569 316,45 € TTC.

En conséquence, la motion suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

MOTION

OBJET : ACQUISITION D'UN TERRAIN APPARTENANT A L'EPFLORRAINE – TVA SUR MARGE

Le Conseil Municipal,
Les Commissions entendues,

CONSIDERANT :

- que par délibération du 1^{er} juillet 2010, la Ville de Metz décidait d'acquérir de l'EPFLorraine un terrain de 4ha 96 a 99 ca situé boulevard Solidarité à Borny moyennant le prix de revient de 559 071,17 € pour une opération de lotissement d'activités et de commerces ;
- que, compte tenu de la réforme de la TVA immobilière intervenue le 11 mars dernier suite à la loi de finances rectificative du 9 mars 2010, l'EPFLorraine a pour cette opération la qualité d'assujetti à la TVA ;
- qu'il y a donc lieu de rajouter au prix précité la TVA sur marge de 10 245,28 €, d'où un prix total de 569 316,45 € TTC;

VU

- la délibération du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2010 ;

DECIDE

- 1 - de rajouter la TVA sur marge de 10 245,28 € au prix de revient de 559 071,17 € d'où un prix total de 569 316,45 € ;
- 2 - d'ordonner l'ouverture de l'inscription budgétaire correspondante ;
- 3 - d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à régler les détails de l'opération et à signer tous documents y afférents.

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint :

Richard LIOGER